

Direction des services judiciaires de la Métropole

**DESTINATAIRES :** Membres du Barreau – District de Montréal

**EXPÉDITEUR :** Marius Lupu  
Directeur des services judiciaires pénaux de Montréal

**DATE :** 4 octobre 2018

**OBJET :** L'utilisation de la visioconférence pour certaines requêtes sur la remise en liberté

---

Les représentants de la Direction générale des services de justice du ministère de la Justice, du Ministère de la Sécurité publique, de la Cour du Québec, du Barreau du Québec, de l'Association des avocates et avocats de défense de Montréal, de la Commission des services juridiques de Montréal ainsi que du Directeur des poursuites criminelles et pénales, ont convenu d'offrir à la communauté juridique ainsi qu'aux prévenus et détenus, la possibilité de tenir en visioconférence, devant la Cour du Québec, certaines enquêtes sur remise en liberté en salles 3.07 et 5.07 du palais de justice de Montréal à compter du **22 octobre 2018**.

Le service de visio-parloir pour des entretiens avocats-client pour la clientèle de ces deux salles sera également offert tous les jours du lundi au vendredi (jours ouvrables) à partir de 8h45 et ce, jusqu'à la fin de l'audience. La durée des entretiens ne sera pas limitée assurant ainsi aux avocats une accessibilité accrue à leurs clients.

Afin d'obtenir une rencontre rapide et en temps utile avec le prévenu ou le détenu, à partir des visio-parloirs situés au palais de justice de Montréal ou encore par le biais d'une application privée, les avocats pourront communiquer aux numéros de téléphone suivants:

- Établissement de détention de Montréal – **514-336-9278**;
- Établissement de détention de Rivière-des-Prairies – **514-494-8534**

Au cours de la première semaine d'implantation, une procédure de surveillance et d'intervention rapide sera mise en place pour adresser et corriger, le cas échéant, toute problématique.

Nous vous invitons à communiquer avec l'équipe du projet pour nous faire part de tout commentaire ou suggestion ou encore pour signaler toute problématique autre celles reliées à la technologie à l'adresse suivante: [marius.lupu@justice.gouv.qc.ca](mailto:marius.lupu@justice.gouv.qc.ca).



---

Marius LUPU